



100, rue Mgr Bilodeau      Téléphone: (418) 883-2249  
Saint-Lazare (Qc) G0R 3J0    Télécopieur: (418) 883-2555

## TERRITOIRE DE LA MRC DE BELLECHASSE

### Plan d'action local pour l'économie et l'emploi (PALÉE) - 2008 à 2012

*Synthèse des orientations, objectifs et pistes d'action en développement socio-économique \**

**PALÉE évolutif / Dernière mise à jour : Janvier 2009**

#### Sources :

*Stratégies sectorielles 2008 à 2012 disponibles au moment d'écrire ces lignes.*

*Stratégies sectorielles 2005-2006-2007 lorsque non disponibles pour 2008 à 2012 (Extraits du projet de PALÉE 2005-2006-2007).*

*Stratégies sectorielles 2002-2003-2004 lorsque non disponibles pour 2008 à 2012 (Extraits du PALÉE 2002-2003-2004).*

## TABLE DES MATIÈRES

1. **La MRC de Bellechasse**  
Description générale du territoire et Profil statistique page 3
2. **Présentation des secteurs d'activités socio-économiques identifiés dans le PALÉE**  
Résumé des 12 descriptions des secteurs d'activité contenus dans les stratégies de développement sectorielles du territoire page 5
3. **Les orientations, les objectifs et pistes d'action par axe de développement sectoriel**  
Tableau synthèse des informations contenues dans les stratégies de développement sectorielles disponibles au moment d'écrire ces lignes page 10

## 1. La MRC de Bellechasse

La MRC de Bellechasse regroupe 20 municipalités sur un territoire de 1 754 km<sup>2</sup>. En 2007, la population de la MRC est de 34 224 habitants, au 4<sup>e</sup> rang par rapport aux autres MRC de Chaudière-Appalaches. Notons aussi que 10 municipalités sur 20 ont vu leur population diminuer pour la période de 2001-2006, mais que la population totale de la MRC est restée stationnaire. Toutefois, les perspectives démographiques 2026/2001 prévoient une diminution de 2,4 % de la population de la MRC. Pour la même période, la population de la région de Chaudière-Appalaches devrait connaître une légère croissance de 0,5 % (+ 9,3 % au Québec).

En 2006, 31 % des personnes de 15 ans et plus issues de la MRC ne possède pas de diplôme d'études secondaires, ce qui est supérieur à la moyenne de la région Chaudière-Appalaches qui se situe à 28 % et à la moyenne provinciale qui, elle, se situe à 25 %. Le pourcentage de personnes ayant réalisé des études postsecondaires est de 26 % dans la MRC, comparativement à 32 % en Chaudière-Appalaches et à 37 % au Québec.

Toujours pour 2006, le revenu personnel par habitant est de 28 416 \$, comparativement à 29 082 \$ pour la région Chaudière-Appalaches et 30 815 \$ pour l'ensemble du Québec. Le taux de chômage dans la MRC (16 mai 2006) est de 4,2 % par rapport à 4,5 % pour la région et à 7 % pour l'ensemble du Québec. Le taux d'assistance-emploi (4,9 %) est dans la moyenne régionale (5 %) mais inférieur à celui du Québec (7,6 %). Le taux (2005) de faible revenu des familles (5,1 %) est inférieur à la moyenne québécoise (9,6 %).

Le secteur primaire (agriculture et ressources) générait en 2006, 2 175 emplois, ce qui représente 13 % de la population active expérimentée de la MRC (17 225 personnes). Selon les données du MAPAQ (2004), le secteur agricole représente 953 fermes. Quatre productions sont dominantes en termes de revenus en 2008 : la production porcine (139), la production laitière (335 producteurs), la production avicole (30), la production bovine (136). Quant au couvert forestier de la MRC, il occupe 60 % de l'ensemble du territoire (94 % est privé). Il est à noter que la majorité du bois récolté dans Bellechasse est acheminée à l'extérieur pour être transformée, vu l'absence d'usine de pâte et papier et de scierie d'importance.

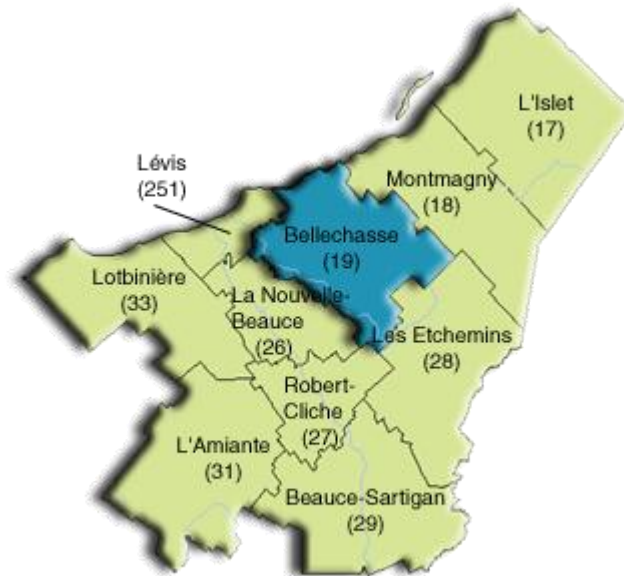
Le secteur secondaire (manufacturier - construction) occupait 5 445 personnes en 2006, soit 32 % de la population active expérimentée de la MRC. Les manufacturiers emploient 4 430 personnes et le secteur de la construction 1 015 travailleurs. Selon les données de 2001, les équipements de transport, les aliments et boissons, les plastiques dominent avec 72 % des emplois manufacturiers. Les principaux employeurs manufacturiers de la MRC sont à ce moment : Prévost Car (1 008 emplois), IPL (700), Les Salaisons Brochu - Olymel (615), Exceldor (475).

En 2006, le secteur tertiaire (commerces et services) procurait de l'emploi à 56 % de la main-d'œuvre de la MRC, soit 9 600 travailleurs. Ces emplois étaient répartis essentiellement au niveau des activités de commerce de gros et de détail (23 %), des services financiers et autres services commerciaux (28 %), de la santé et des services sociaux et de l'enseignement (24 %) et des autres services (25 %).

Finalement, notons que l'indice global de développement des municipalités, calculé à partir des données de 2006, permet de constater que 4 municipalités du territoire se retrouvent en zone développée (indice de 4,5 et plus), 14 municipalités en zone en développement (entre 4,4 et - 3,4) et 2 en zone en restructuration (-3,5 et moins). Rappelons que cet indice global permet de comparer, sur une base commune, l'ensemble des municipalités du Canada. Il est calculé à partir de plusieurs statistiques tirées des recensements (population, scolarité, emploi, revenu, etc.).

*Sources : Chaire Desjardins en développement régional de l'Université de Sherbrooke. Institut de la Statistique du Québec. CRÉ Chaudière-Appalaches. Statistique Canada. Les données statistiques proviennent en grande partie des derniers recensements canadiens de 2006 et 2001.*

## Le territoire de la MRC de Bellechasse en 2008



Superficie en terre ferme (2007)	1 754 km <sup>2</sup>
Densité de population (2007)	19,5 hab./km <sup>2</sup>
Population totale (2007)	34 224 hab.
0-14 ans	5 468 hab.
15-24 ans	4 260 hab.
25-44 ans	8 524 hab.
45-64 ans	10 413 hab.
65 ans et plus	5 559 hab.
Solde migratoire interrégional (2006-2007)	8 hab.
Perspectives démographiques (variation 2026/2001)	- 2,4 %
Travailleurs de 25-64 ans (2005)	14 021
Taux de travailleurs de 25-64 ans (2005)	74,8 %
Revenu d'emploi moyen des travailleurs de 25-64 ans (2005)	32 517 \$
Taux d'assistance-emploi (2006)	4,9 %
Taux de faible revenu des familles (2005)	5,1 %
Revenu personnel disponible par habitant (2007)	23 298 \$
Valeur totale des permis de bâtir (2007)	19 319 k\$
Valeur foncière moyenne des maisons unifamiliales (2008)	112 713 \$

Source : Institut de la Statistique du Québec  
Octobre 2008  
<http://www.stat.gouv.qc.ca/>

## **2. Présentation des secteurs d'activités socio-économiques identifiés dans le PALÉE**

Cette section présente un aperçu des 12 secteurs d'activités socio-économiques présentés dans le PALÉE du territoire de la MRC de Bellechasse. De façon générale, il s'agit ici d'extraits de textes en provenance des descriptions de secteur, contenues dans les stratégies de développement sectoriel qui étaient disponibles au moment d'écrire ces lignes.

### **1. Secteur industriel (Plan stratégique 2002-2004)**

Les groupes industriels comprenant le plus d'entreprises étaient, par ordre d'importance, le secteur de la *Première transformation des métaux et la fabrication de produits en métal*, le secteur *Aliments, boissons et tabac* et le *secteur du Bois*. Les principaux groupes industriels pourvoyeurs d'emploi dans le milieu étaient alors, par ordre, le secteur de la *Fabrication de machines et équipement de transport*, le secteur *Aliments, boissons et tabac* et le secteur *Caoutchouc et produits en plastique*. En matière de localisation, ces entreprises et emplois se retrouvaient principalement dans trois municipalités (Sainte-Claire, Saint-Anselme et Saint-Damien) qui accueillait, à elles seules, près de 50 % des entreprises et 80 % des emplois manufacturiers. Outre ces éléments, on dénotait que la structure industrielle du milieu reposait en plus grande proportion au niveau de la petite entreprise (49 employés et moins). (*NDLR : Ces renseignements datent de 1998 et ne semblent pas avoir changé depuis*)

Il est à noter que le territoire dispose de cinq parcs industriels, de deux motels industriels, de deux organismes offrant du soutien technique et financier à l'entrepreneuriat, en l'occurrence le CLD de Bellechasse et la SADC Bellechasse-Etchemins. Le territoire est également desservi par la Banque nationale, les Caisses populaires et le Centre financier aux entreprises Desjardins.

### **2. Secteur tourisme (Plan stratégique 2008-2012)**

Localisée sur la rive sud du Saint-Laurent, à quelques minutes de la ville de Québec, la MRC de Bellechasse se situe en plein cœur de la région touristique Chaudière-Appalaches. Son territoire, très diversifié sur le plan géographique, s'étend de la plaine vallonnée des berges du fleuve Saint-Laurent aux sommets, parmi les plus élevés, de la partie québécoise de chaîne de montagnes des Appalaches. L'accès à l'ensemble du territoire est relativement facile puisqu'un réseau routier bien déployé couvre la MRC.

Bellechasse a, depuis quelques années, amélioré son développement touristique dans les deux zones stratégiques que sont la Côte-de-Bellechasse et les Appalaches. Le territoire possède aujourd'hui des attraits diversifiés et de qualité dans les créneaux prometteurs que sont la culture et le patrimoine, l'agrotourisme et le plein air. Cette offre demeure toutefois peu importante en termes de quantité, ce qui a un impact direct sur la rétention des touristes et l'essor de l'hébergement et de la restauration. Le Bellechasse touristique demeure encore peu connu et reconnu, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur de ce vaste territoire, où des intervenants créatifs et dynamiques, mais souvent isolés, démontrent une réelle volonté de concertation.

### **3. Secteur commerce et services (Plan stratégique 2008-2012)**

En 2006, Statistique Canada recensait 1 476 commerces et services dans le territoire de la MRC de Bellechasse, ce qui représente près de 55 % de l'ensemble des entreprises du milieu. Le quart de ces commerces et services évoluait dans le domaine des commerces de gros et de détail, soit 357 entreprises, en contrepartie de 1 119 entreprises au niveau des services. Les municipalités qui possèdent le plus de commerces et services sur le territoire sont localisées le long de la route 277. Il s'agit de Saint-Henri (240 entreprises), Saint-Anselme (181 entreprises), Sainte-Claire (150 entreprises), qui sont aussi, par ailleurs, les municipalités les plus peuplées du territoire.

Bien que le contact avec les clients et que le service soient plus personnalisés dans le territoire de Bellechasse, les commerces et services ont de la difficulté à fidéliser leur clientèle, souvent à cause de la méconnaissance, de la part de celle-ci, de la variété de produits et services offerts dans le milieu. À ceci, s'ajoute le fait que les consommateurs locaux se déplacent vers les grandes surfaces des centres urbains de Lévis et Québec pour effectuer leurs achats. Ceci a comme résultante que les commerces et services ont de la difficulté à prendre de l'expansion, compte tenu du faible potentiel du marché local. De là, l'importance de valoriser et de promouvoir le sentiment d'appartenance et ce, à tous les niveaux.

#### **4. La qualité de vie des citoyens – Secteur municipal (Plan stratégique 2002-2004)**

Une caractéristique majeure du territoire de la MRC est que les trois municipalités les plus peuplées (Sainte-Claire, Saint-Anselme et Saint-Henri) ne représentent que 31 % de la population totale de la M.R.C. Il n'existe donc pas de pôle urbain centralisant les activités socio-économiques. Ces activités sont plutôt décentralisées dans quelques municipalités qui exercent un rayon d'influence sur leurs voisines immédiates. Bellechasse se caractérise aussi par un réseau routier considérable. La principale problématique à ce niveau se situe surtout au niveau de la réfection et de l'entretien du réseau routier municipal versus le financement des travaux à réaliser.

Sur le plan des communications, la MRC est avantagée par la proximité de Québec, les événements à se produire sur le territoire étant assez bien couverts par les grands médias de la Capitale. D'autre part, l'hebdomadaire « La Voix du Sud » dessert toute la MRC. La presque totalité des municipalités est dotée de journaux locaux publiés mensuellement et Radio Bellechasse (CFIN-FM Radio Passion) est en mesure de couvrir l'ensemble du territoire. L'Internet haute vitesse est aussi disponible depuis peu dans Bellechasse. Finalement, une problématique existe quant à la réception ou à la transmission des appels faits à partir de téléphones cellulaires et ce, pour le secteur sud de la MRC.

#### **5. Secteur agroalimentaire (Plan stratégique 2008-2012)**

L'agriculture est très présente sur l'ensemble du territoire de Bellechasse. Cependant, on la retrouve en forte concentration dans la partie nord, sur la plaine littorale. Les fermes occupent environ 40 % du territoire total de la MRC et 50 % de sa zone agricole. La production agricole génère une bonne part des revenus de la région. Les productions les plus importantes, en termes de revenu principal tiré de l'agriculture en 2008, sont les productions porcines (139 fermes), laitières (335 fermes), avicoles (30 fermes) et bovines (136 fermes). Les productions végétales occupent, quant à elles, une place moins importante en termes de revenus. La MRC peut aussi s'enorgueillir de posséder, sur son territoire, la seule école de formation agricole de niveau professionnel de la région Chaudière-Appalaches, soit le Centre de formation agricole de Saint-Anselme.

En ce qui a trait à la transformation agroalimentaire, on dénombre dans le territoire une vingtaine d'usines qui procurent de l'emploi à 1 450 personnes. Bellechasse est sans contredit la plus diversifiée des MRC de la région à ce niveau, avec une offre intéressante de produits transformés dans toutes les catégories alimentaires. Plusieurs entreprises, dont les plus grandes, sont actives au niveau des produits de masse et un nombre croissant de petites entreprises offre une gamme étendue de produits fins destinés à des marchés de spécialité.

#### **6. Secteur forêt (Plan stratégique / 2008-2012)**

La superficie forestière de la MRC de Bellechasse occupe 60 % de l'ensemble du territoire, soit 108 000 hectares. La forêt se concentre dans la partie sud de la MRC, le nord étant occupé presque exclusivement par l'agriculture. On retrouve, au nord, surtout des érablières et divers groupements à dominance de feuillus et, à mesure que l'on se dirige vers le sud, la forêt couvre de plus en plus de superficie et les groupements à dominance de résineux sont de plus en plus importants. Fait particulier, les terrains forestiers du territoire sont détenus en majorité par des

propriétaires privés (94 %). Il s'agit ici, sauf exception, de propriétaires de très petites unités forestières. Quant à la forêt publique, il est estimé par le ministère des Ressources naturelles, que le volume de bois représente 284 000 m<sup>3</sup> en résineux (49,5 %) et 290 000 m<sup>3</sup> en feuillus (50,5%).

Il s'avère opportun de noter que la très grande majorité du bois récolté sur le territoire doit être acheminée à l'extérieur pour être transformée, puisqu'il n'existe, au niveau de la MRC, aucune usine de transformation d'importance susceptible d'utiliser une grande part du bois recueilli. Toutefois, il y aurait place à une augmentation du nombre d'entreprises de 2<sup>e</sup> et de 3<sup>e</sup> transformation. Notons, en terminant, que l'acériculture représente aussi un aspect très important de la forêt du territoire, sans oublier la valorisation de ses autres ressources (flore, faune, etc.).

#### **7. Secteur éducation, formation et main-d'œuvre (Plan stratégique 2002-2004)**

Le territoire de la MRC de Bellechasse est administré par la Commission scolaire de la Côte-du-Sud, qui gère également les territoires des MRC de Montmagny et de L'Islet. En termes d'infrastructures scolaires, on dénombrait (en 2001) sur le territoire, 19 écoles primaires et 6 établissements de niveau secondaire. Cette situation a bien évolué depuis. Un Centre de formation en entreprise et en récupération (CFER) et un Centre d'éducation des adultes sont aussi en place. Le territoire possède aussi trois centres de formation professionnelle, en l'occurrence, au niveau agricole, des matières plastiques et pour le secteur métal (Centre multifonctionnel Bellechasse-Etchemins). Depuis 1999, la Commission scolaire de la Côte-du-Sud a adopté une politique de maintien ou de fermeture des écoles. Cette orientation interpelle certains milieux lorsque le nombre d'élèves devient insuffisant.

De façon générale, nous pouvons affirmer que la sous-scolarisation dans Bellechasse est un peu supérieure à la région et nettement supérieure à la moyenne provinciale. Cette sous-scolarisation peut s'expliquer par quatre facteurs, soit l'importance des personnes âgées, le pourcentage de personnes sous le seuil de faible revenu, l'exode des jeunes et l'éloignement des centres urbains.

#### **8. Secteur culture et patrimoine (Plan stratégique 2005-2007)**

La région de Bellechasse est une des plus anciennes du Québec. Il y a plus de 325 ans, 3 seigneuries y étaient établies (Vincennes, Beaumont et La Durantaye) pour favoriser et accélérer le peuplement. Aussi, du fleuve Saint-Laurent jusqu'aux Appalaches, le territoire de Bellechasse compte des paroisses tricentenaires, alors que d'autres ont à peine 100 ans. Outre la contribution des premiers arrivants directement de France, des réfugiés acadiens et des Irlandais ont aussi participé au peuplement. Celui-ci s'est fait par la migration des familles du fleuve vers les montagnes, soit dans l'axe nord-sud. Le territoire a subi un exode remarquable vers les États-Unis aux XIX<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> siècles. Aujourd'hui, c'est vers Québec et Montréal que s'exerce l'exode, surtout parmi les plus jeunes.

Un Comité consultatif culturel et un agent de développement sont actifs dans ce secteur d'activité. Les principaux champs d'intervention en termes de culture dans la MRC sont le patrimoine bâti et naturel, l'histoire régionale, le patrimoine vivant, le livre et la lecture, les musées et centres d'interprétation, les communications et les nouvelles technologies de l'information, les arts visuels et métiers d'art, les arts de la scène, les lieux de diffusion, le cinéma, la multiethnicité, les familles souches ou la généalogie.

#### **9. Secteur environnement (Plan stratégique 2008-2012)**

La MRC de Bellechasse fait partie des plaines à forêts mixtes qui comprend, entre autres, le sud-est du Québec. Il s'agit de l'habitat humain le plus propice et le plus utilisé du pays. Les pressions urbaines, industrielles et agricoles exercées sur le sol, l'eau et l'air sont énormes et, de ce fait, nécessitent des interventions pour en diminuer les impacts. Voici quelques problématiques inhérentes à l'environnement dans la MRC :

*Secteur municipal* : La récupération des ressources secondaires et le développement des marchés à cet effet, l'approvisionnement en eau potable et l'assainissement des eaux usées, le traitement des boues de fosses septiques et de stations d'épuration. *Secteur agricole* : La protection des rives de cours d'eau, le drainage agricole, la gestion des fumiers et des lisiers. *Secteur forêt* : L'aménagement des forêts de manière à développer une forêt plus diversifiée afin d'améliorer son état actuel. *Secteur industriel* : Les rejets manufacturiers, la contamination des eaux souterraines, la disposition des déchets dangereux.

À ces commentaires, il nous apparaît nécessaire d'ajouter une dimension nouvelle au secteur environnement, soit celle de la mise en valeur du milieu naturel.

#### **10. Secteur jeunesse (Plan stratégique 2008-2012)**

Les 15 à 24 ans représentent 12,3 % de la population de la MRC de Bellechasse, selon le recensement de 2006. En 2001, 63,3 % des familles avaient des enfants comparativement à 52,6 % en 2006. Cette baisse du taux de natalité contribue à une plus faible croissance démographique qui, combinée au vieillissement général de la population, fait en sorte qu'il est important de maintenir la présence de jeunes sur notre territoire.

Toutefois, après avoir obtenu un diplôme d'études secondaires, les jeunes doivent quitter la MRC, car il n'y a pas d'enseignement collégial ou universitaire sur le territoire. Le danger pour l'exode des jeunes commence ici, puisque ceux qui désirent poursuivre leurs études doivent quitter le territoire. Les municipalités de la MRC a bien compris l'importance d'avoir des loisirs dans la localité de façon à maintenir les jeunes. D'autre part, la pénurie de main-d'œuvre croissante fait en sorte que des entreprises sont plus ouvertes à engager des gens sans qualification. Les jeunes quittent souvent leurs études pour le travail, sans avoir obtenu un diplôme. Finalement, voici les principales problématiques rencontrées par les travailleurs de rue auprès des jeunes : toxicomanie et alcoolisme, loisirs et culture, relations amoureuses et interpersonnelles, travail, trouble de santé mentale et suicide.

#### **11. Santé, services sociaux et communautaire (Plan stratégique 2008-2012)**

Le territoire de Bellechasse est pourvu d'une gamme de services de santé et de services sociaux diversifiée offerts par le CSSS du Grand Littoral et ses composantes, par les organismes communautaires et des entreprises d'économie sociale. Ces organisations peuvent agir directement sur les problèmes de santé et services sociaux tels la consultation psychosociale, le soutien à domicile, l'orthophonie, la nutrition pour ne citer que quelques exemples. Elles agissent en même temps en prévention-promotion pour améliorer la capacité de prise en charge de la santé par les citoyens et les communautés, le soutien aux proches aidants, le soutien communautaire des familles, le travail de rue, le développement de l'autonomie des femmes, la mise sur pied de projets communautaires variés pour ne donner que quelques illustrations.

Certaines réponses aux besoins de la population donnent aussi lieu à des créations d'entreprises d'économie sociale au niveau de l'aide à domicile, des besoins alimentaires et vestimentaires, de la récupération et du développement durable ainsi qu'en regard de l'intégration sociale et professionnelle. À cela, s'ajoute une gamme de ressources et services privés de pharmacie, de médecine, de physiothérapie et de pratiques alternatives. Un réseau public d'hébergement, rattaché au CSSS du Grand Littoral, et un réseau privé complètent le portrait de l'organisation des services.

## **12. Condition féminine (Plan stratégique 2008-2012)**

La condition féminine occupe une situation particulière dans un plan de développement d'une collectivité, car c'est un secteur qui touche un peu plus de la moitié de la population. De plus, quand on améliore la condition de vie des femmes, c'est toute sa famille, son entourage, voire toute la société qui en bénéficient.

Le territoire profite de la présence d'un Centre Femmes avec un local central situé à Sainte-Claire. Ce groupe offre aux femmes des services décentralisés en réalisant leurs activités directement dans les villages. Les femmes de Bellechasse participent de plus en plus aux activités de cet organisme et leur travail est reconnu par plusieurs partenaires du milieu et dans la région Chaudière Appalaches.

Les points sur lesquels nous devons prioriser nos actions pour améliorer la condition de vie des femmes de notre territoire sont : la santé, la violence conjugale, le soutien à domicile et les besoins des proches aidantes, la pauvreté qui touche particulièrement les femmes âgées, les familles monoparentales et les femmes handicapées, la conciliation famille-travail, la représentation des femmes dans les lieux décisionnels et l'environnement.

### 3. Les orientations, objectifs et pistes d'action sectorielles

Cette section a pour objet de présenter une synthèse des stratégies de développement des 12 secteurs d'activité identifiés dans le PALÉE du territoire de la MRC de Bellechasse. Des regroupements et des résumés de l'information disponible dans les stratégies sectorielles ont dû être effectués, afin de présenter cette synthèse sous une forme standardisée. Les documents originaux préparés par les représentants des secteurs d'activités prévalent donc sur le présent texte. Précisons aussi que la mise en œuvre de ces stratégies demeure sous l'entière responsabilité des acteurs socio-économiques évoluant dans chaque secteur d'activités.

Nous avons indiqué, sous chaque axe de développement sectoriel, si les informations présentées proviennent de l'actuel exercice de planification territoriale, soit pour 2008 à 2012, ou des exercices antérieurs de 2005 à 2007 ou de celui de 2002 à 2004. La raison de ceci est que certains comités sectoriels n'avaient pas effectué de mise à jour ou transmis leur stratégie la plus récente au moment d'écrire ces lignes.

Axe de développement	Orientations	Objectifs et pistes d'action
<b>1. Le développement du secteur industriel</b> (Plan stratégique 2002-2004)	<b>1.1 Développer et consolider le secteur industriel en lien avec les opportunités et les créneaux d'excellence du milieu (plasturgie, métal et machinerie, matériel de transport, aliments)</b>	<b>1.1.1 Atténuer les difficultés de recrutement de main-d'œuvre au niveau industriel</b> <b>Pistes d'action :</b> Les partenaires du milieu de Bellechasse veulent développer un processus d'appariement des demandes et des offres d'emploi; procéder à des activités promotionnelles pour attirer les travailleurs de l'extérieur; augmenter l'offre de services de la Commission scolaire, etc.
		<b>1.1.2 Soutenir les entreprises manufacturières dans leur adaptation aux nouvelles pratiques d'affaires</b> <b>Pistes d'action :</b> Les partenaires du milieu de Bellechasse veulent accroître les services techniques en provenance du CLD, de Développement PME, de Pôle QCA et d'autres intervenants sectoriels, etc.
		<b>1.1.3 Renforcer le territoire en matière d'infrastructures et d'outils lui permettant d'être plus connu et attractif</b> <b>Pistes d'action :</b> Les partenaires du milieu de Bellechasse veulent encourager la mise sur pied d'un gazoduc, d'un lien Internet haute vitesse, d'un réseau cellulaire, d'un réseau d'appels interurbains efficace, d'activités promotionnelles, d'incitatifs économiques pour attirer les entreprises, de la mise en place de Promotion Bellechasse, etc.

Axe de développement	Orientations	Objectifs et pistes d'action
<b>2. Le développement du secteur du tourisme</b> (Plan stratégique 2008-2012)	<b>2.1</b> Développer et promouvoir le tourisme durable et de qualité en mettant en valeur des créneaux originaux et attractifs (culture, nature, patrimoine et savoir-faire)	<b>2.1.1</b> Développer l'hébergement, l'agrotourisme et la gastronomie; le patrimoine et le savoir-faire des villages; la nature et la culture; le tourisme d'aventure motorisé; le tourisme hivernal <b>Pistes d'action:</b> Les partenaires du milieu de Bellechasse veulent mettre en place un plan de développement par secteur d'activité, soit le développement des gîtes/motels/campings, des tables agroalimentaires, des comités de développement dans les villages, des musées et des centres d'interprétation, de la Cycloroute de Bellechasse, des sentiers de randonnée pédestre. Dans le secteur Sud, consolider les activités de randonnée pédestre autour du Parc régional Massif du Sud, etc.
	<b>2.2</b> Effectuer la promotion du tourisme de la région	<b>2.2.1</b> Promouvoir le tourisme en concevant un plan de communication, en positionnant adéquatement l'information touristique, en misant sur le tourisme hivernal et les produits agroalimentaires, en améliorant le réseau routier et en facilitant la concertation dans le milieu <b>Pistes d'action:</b> Les partenaires du milieu de Bellechasse veulent mettre en action l'organisme Promotion Bellechasse, consolider la Boutique des produits régionaux de Saint-Michel sur l'autoroute 20, mettre en œuvre le plan de promotion hivernal (et pour d'autres créneaux ciblés également), informer le Gouvernement sur l'état du réseau routier, développer l'intra-tourisme, etc.
	<b>2.3</b> Assurer la qualité de l'accueil touristique dans la région	<b>2.3.1</b> Viser la qualité maximale de l'accueil en matière de tourisme <b>Pistes d'action:</b> Les partenaires du milieu de Bellechasse veulent organiser des programmes de formation pour les intervenants reliés au tourisme, mettre sur pied un plan de communication grand public pour améliorer l'accueil, réaliser des activités ponctuelles de réseautage, etc.

Axe de développement	Orientations	Objectifs et pistes d'action
<p><b>3. Le développement du secteur des commerces et des services</b> (Plan stratégique 2008-2012)</p>	<p><b>3.1</b> Accentuer la synergie entre les propriétaires de commerces et services, les entrepreneurs et les intervenants socio-économiques</p>	<p><b>3.1.1</b> Mise sur pied d'activités par une collaboration accrue entre la Chambre de Commerce, le CLD, la MRC et les autres organismes de développement du milieu</p> <p><b>Pistes d'action:</b> Créer un comité permanent de représentants des divers organismes du milieu. Organiser différents types d'activités de réseautage pour les gens d'affaires. Concevoir un répertoire des salles de réunion disponibles dans le territoire de la MRC de Bellechasse (localisation, capacité d'accueil, services offerts, etc.). Actualiser le répertoire des commerces et services de la MRC de Bellechasse. Organiser un Gala pour souligner l'apport des entreprises du milieu à l'économie. Mise en place d'un guichet unique d'information pour Bellechasse, etc.</p>
		<p><b>3.1.2</b> Favoriser l'achat local sur le territoire de la MRC de Bellechasse</p> <p><b>Pistes d'action:</b> Concevoir et promouvoir l'utilisation d'un logo d'appartenance pour Bellechasse. Développer une certification spécifique pour les produits bellechassois. Mettre en valeur les produits, commerces et services de Bellechasse (ex : agent commercial, comptoir spécialisé, regroupement de distribution, etc.). Appuyer et consolider la campagne d'achat local de la Chambre de Commerce de Bellechasse. Démystifier et promouvoir l'importance de l'achat local, etc.</p>
		<p><b>3.1.3</b> Susciter l'implantation de nouveaux commerces et services</p> <p><b>Pistes d'action:</b> Faire un relevé de données statistiques sur les commerces et services du territoire. Favoriser l'implantation de médias locaux d'information. Mise en place d'un comité de travail pour se pencher sur la problématique de l'emploi dans le territoire. Organiser des assemblées publiques dans les localités dans le but d'entamer une réflexion visant à susciter le développement local, etc.</p>

Axe de développement	Orientations	Objectifs et pistes d'action
<p><b>4. La qualité de vie des citoyens de la MRC de Bellechasse – Municipal (transport, communication, municipalité, etc.)</b> (Plan stratégique 2002-2004)</p>	<p><b>4.1</b> Mettre en place les conditions favorables à un véritable développement du territoire par ses occupants</p>	<p><b>4.1.1</b> Éviter la dévitalisation des petits milieux <b>Pistes d'action:</b> Les partenaires du milieu de Bellechasse veulent développer une politique de développement rural, un regroupement de services, des comités de développement locaux, etc.</p>
		<p><b>4.1.2</b> Développer l'esprit régional et la fierté d'appartenance <b>Pistes d'action:</b> Les partenaires du milieu de Bellechasse veulent faire connaître les points forts du territoire, harmoniser les limites territoriales entre les organisations, etc.</p>
		<p><b>4.1.3</b> Assurer le maintien et la croissance de la population <b>Pistes d'action:</b> Les partenaires du milieu de Bellechasse veulent favoriser la création d'emploi et d'entreprises selon les besoins du milieu, etc.</p>
		<p><b>4.1.4</b> Favoriser la cohabitation harmonieuse entre l'espace urbain et agricole <b>Pistes d'action :</b> Les partenaires du milieu de Bellechasse veulent cerner ces deux problématiques, mettre sur pied des tables de discussion sur cette question, démontrer la nécessité de la cohabitation, etc.</p>

Axe de développement	Orientations	Objectifs et pistes d'action
<p><b>5. Le développement du secteur agroalimentaire</b> (Plan stratégique 2008-2012)</p>	<p><b>5.1</b> Maintenir et développer les acquis du secteur agroalimentaire</p>	<p><b>5.1.1</b> Redorer l'image de l'agriculture, au niveau du territoire, en reliant producteurs et consommateurs sur la base d'une communication facilitée</p> <p><b>Pistes d'action :</b> Favoriser l'établissement de liens harmonieux de cohabitation entre les producteurs et les citoyens de la région. Établir une stratégie régionale de communication pour faire connaître les réalisations du secteur agricole et agroalimentaire en matière de développement durable. Développer des activités sous le thème « Journées portes ouvertes » et susciter la participation à des expositions agricoles sur le territoire. Favoriser l'établissement d'un consensus régional entre le monde agricole et le monde municipal en regard des perspectives de développement du secteur. Mettre en valeur l'entrepreneursip et le dynamisme des entreprises agricole et agroalimentaire de la région, etc.</p>
		<p><b>5.1.2</b> Améliorer la commercialisation (mise en marché) de nos produits en fonction des besoins des consommateurs</p> <p><b>Pistes d'action :</b> Favoriser l'émergence de projets de différenciation de produits qui présentent des perspectives de rentabilité intéressante. Soutenir l'implantation d'outils liés à la reconnaissance de la qualité et du caractère distinct des produits régionaux sur les marchés. Susciter et soutenir les initiatives de mise en marché des produits différenciés sur des marchés ciblés (exemple : organiser et supporter des marchés publics). Soutenir les activités de recherche et de développement liées à la différenciation de nouveaux produits ciblés. Inciter les producteurs agricoles à considérer l'alternative du développement des produits différenciés. Supporter le rôle de la Table agroalimentaire de Chaudière-Appalaches (TACA) dans son rôle d'agent facilitateur et en profiter comme utilisateur, etc.</p>
		<p><b>5.1.3</b> Favoriser la formation en agriculture et travailler à l'intégration de la relève</p> <p><b>Pistes d'action :</b> Sensibiliser les employeurs des secteurs agricole et agroalimentaire à l'importance de la gestion des ressources humaines (RH). Accroître l'accessibilité aux activités de développement des compétences et aux services en gestion des RH. Accentuer les efforts de développement de la formation sur mesure pour le secteur agricole et agroalimentaire. Sensibiliser les producteurs agricoles à travailler en collaboration avec la CRÉA dans leur projet de transfert de ferme. Améliorer l'encadrement en gestion technique et économique au niveau du secteur agricole (mentorat, clubs d'encadrement, consultants, etc.), etc.</p>

Axe de développement	Orientations	Objectifs et pistes d'action
<p><b>6. Le développement du secteur de la forêt</b> (Plan stratégique 2008-2012)</p>	<p><b>6.1</b> Valoriser le secteur forestier</p>	<p><b>6.1.1</b> Assurer le plein développement du potentiel de l'ensemble des ressources de la forêt en mettant en place les conditions pour doubler à terme la valeur totale des biens et services produits par la forêt (bois, faune, récréation, etc.), principalement par une augmentation des rendements ligneux</p> <p><b>Pistes d'action :</b> Bonifier les politiques d'aménagement à long terme et implanter un programme d'aménagement intensif des ressources la forêt. Mettre à jour la politique de protection des investissements en forêt privée au niveau de la MRC. Assurer la relève et valoriser le métier de sylviculteur et de travailleur forestier par la formation, le transfert de connaissances, l'information, la sensibilisation, etc., mais surtout en stabilisant et en augmentant les budgets au niveau des programmes d'aménagement. Mettre en place des mesures auprès des propriétaires d'érablières et de boisés afin de les sensibiliser à l'aménagement basé sur la durabilité de la ressource et le respect des écosystèmes. Encourager et supporter les initiatives de certification dans le domaine de l'aménagement forestier, etc.</p> <p><b>6.1.2</b> Diversifier et accroître la transformation des produits et des sous-produits de la forêt afin d'être en mesure de répondre plus adéquatement à la demande actuelle et potentielle</p> <p><b>Pistes d'action :</b> Développer de nouveaux réseaux (du producteur à l'utilisateur) pour la mise en marché des ressources non commercialisées traditionnellement, particulièrement au niveau de l'exploitation de la biomasse. Identifier de nouveaux projets de mise en valeur du milieu forestier. Susciter et supporter le développement d'usines de seconde transformation et de transformation à valeur ajoutée. Sensibiliser les producteurs à optimiser la valeur de leurs essences forestières à valeur ajoutée (bois de sciage et de déroulage, essences recherchées), etc.</p> <p><b>6.1.3</b> Promouvoir la gestion intégrée des différentes utilisations de la ressource forêt (matière ligneuse, acériculture, faune, tourisme, etc.)</p> <p><b>Pistes d'action :</b> Continuer le développement de la gestion intégrée des ressources et assurer la viabilité des projets déjà existants de mise en valeur du territoire. Sensibiliser les propriétaires forestiers aux saines pratiques d'intervention en forêt privée avec l'objectif de la certification, entre autres, par la mise en place de divers incitatifs. Mise en place de territoires écologiques et fauniques d'intérêt régional (identification dans le schéma d'aménagement des écosystèmes forestiers exceptionnels, refuges fauniques), etc.</p>

Axe de développement	Orientations	Objectifs et pistes d'action
<p><b>7. Le développement du secteur de l'éducation, de la formation et de la main-d'œuvre</b> (Plan stratégique 2002-2004)</p>	<p><b>7.1</b> Concerter les intervenants en éducation, en main-d'œuvre et en formation afin de maximiser l'échange d'information et les actions sur le territoire</p>	<p><b>7.1.1</b> Contrer la sous-scolarisation sur le territoire <b>Pistes d'action:</b> Les partenaires du milieu de Bellechasse veulent développer la « culture de la formation » chez les citoyens et les entreprises, promouvoir l'éducation aux adultes, sensibiliser le milieu scolaire au décrochage, consolider le FIER de Bellechasse, etc.</p>
		<p><b>7.1.2</b> Assurer l'adéquation entre la formation et le travail <b>Pistes d'action:</b> Les partenaires du milieu de Bellechasse veulent faire l'adéquation entre la demande et l'offre d'emploi dans le milieu, offrir des conditions d'emploi de qualité, promouvoir le choix de carrière dès le secondaire, développer la formation professionnelle au secondaire, concerter les services aux entreprises, etc.</p>
		<p><b>7.1.3</b> Assurer la <i>vitalisation</i> du milieu par le maintien des infrastructures scolaires <b>Pistes d'action:</b> Les partenaires du milieu de Bellechasse veulent initier divers projets collectifs pour occuper les infrastructures scolaires, etc.</p>

Axe de développement	Orientations	Objectifs et pistes d'action
<p><b>8. Le développement du secteur de la culture et du patrimoine</b> (Plan stratégique 2008-2012)</p>	<p><b>8.1 Soutenir et structurer le développement culturel</b></p>	<p><b>8.1.1</b> Promouvoir l'identité culturelle bellechassoise  <b>Pistes d'action:</b> Inciter les municipalités à s'investir davantage dans le développement culturel et favoriser la concertation des municipalités locales dans une optique de développement régional. Sensibiliser les intervenants à la protection et à la mise en valeur du patrimoine naturel et bâti de Bellechasse. Supporter les actions locales et régionales visant à sensibiliser, à promouvoir et à mettre en valeur le patrimoine bâti et naturel. Prioriser la réutilisation et le recyclage de bâtiments patrimoniaux d'intérêt à des fins communautaires. Impliquer les organismes et la population dans la structuration du développement culturel. Sensibiliser les institutions publiques à la conservation des archives, etc.</p>
		<p><b>8.1.2</b> Assurer le dynamisme de la création artistique et culturelle  <b>Projet :</b> Soutenir la contribution des artistes et des organismes culturels de Bellechasse. Élargir la diffusion du message culturel, etc.</p>
		<p><b>8.1.3</b> Favoriser l'accessibilité du public aux arts et à la culture  <b>Pistes d'action:</b> Reconnaître et consolider le rôle des bibliothèques de Bellechasse. Favoriser l'offre des spectacles. Favoriser l'offre culturelle sur le territoire. Favoriser l'accès et la participation des Bellechassois à la vie artistique et littéraire régionale, etc.</p>

Axe de développement	Orientations	Objectifs et pistes d'action
<p><b>9. Le développement du secteur environnement</b> (Plan stratégique 2008-2012)</p>	<p><b>9.1</b> Conserver la notion du développement durable pour les différents secteurs économiques, en encourageant un développement basé sur le respect d'un environnement sain pour les citoyens et le souci de la protection des écosystèmes, tout en intégrant l'analyse environnementale dans la recevabilité des projets dans le milieu</p>	<p><b>9.1.1</b> Protéger la ressource hydrique et les habitats fauniques  <b>Pistes d'action:</b> <i>Au niveau de la ressource eau</i> : Réduire les apports négatifs, prévenir les actions abusives, restaurer les rivières et les rives, restreindre l'extraction abusive de l'eau souterraine et favoriser une gestion efficace, mettre en valeur l'environnement des cours d'eau et des lacs. <i>Pour les habitats aquatiques</i> : Freiner la disparition des habitats aquatiques et des milieux humides, restaurer et mettre en valeur les habitats aquatiques existants, etc.</p>
		<p><b>9.1.2</b> Protéger l'écosystème forestier  <b>Pistes d'action:</b> Freiner la détérioration et la disparition des écosystèmes et des habitats fauniques forestiers. Restaurer et mettre en valeur certains de ces écosystèmes reconnus pour leurs caractéristiques ainsi que les habitats fauniques. Freiner la détérioration de nos paysages forestiers. Favoriser le développement multi-ressources à l'exemple du concept « forêt habitée » appliqué sur les terres publiques, etc.</p>
		<p><b>9.1.3</b> Protéger les sols et l'atmosphère  <b>Pistes d'action:</b> Freiner l'érosion et conserver les sols agricoles, prévenir, répertorier et favoriser une restauration des terrains contaminés, promouvoir une occupation du sol favorisant une protection du patrimoine naturel et humain, prévenir les problèmes reliés aux odeurs, au bruit et aux émanations nocives, contribuer à la réduction des émissions de gaz à effet de serre sur notre territoire, etc.</p>

Axe de développement	Orientations	Objectifs et pistes d'action
<p><b>10. Le développement du secteur jeunesse</b> (Plan stratégique 2008-2012)</p>	<p><b>10.1</b> Faciliter l'intégration sociale, scolaire et professionnelle de jeunes du territoire</p>	<p><b>10.1.1</b> Diminuer l'exode des jeunes en organisant des activités qui démontreront les avantages de demeurer et de travailler en région</p> <p><b>Pistes d'action:</b> Tenir annuellement un salon de l'emploi afin de faire connaître, aux jeunes, la région dans toutes ses sphères d'activité. Sensibiliser les organisations à la nécessité d'avoir des jeunes sur leurs comités décisionnels et inciter les jeunes à s'y impliquer. Sensibiliser les entreprises privées à la cause « Jeunesse ».etc.</p>
		<p><b>10.2.1</b> Travailler à l'amélioration des conditions de vie des jeunes adultes par la prévention (ex : suicide, toxicomanie, l'alcoolisme, etc.).</p> <p><b>Pistes d'action:</b> Favoriser l'appartenance des jeunes à leur milieu. Favoriser des rencontres entre les intervenants et partenaires du milieu dans une perspective intersectorielle et de concertation. Supporter la création d'espaces de rassemblement, etc.</p>
		<p><b>10.1.3</b> Favoriser le développement des compétences chez les jeunes adultes pour favoriser leur intégration socio-professionnelle</p> <p><b>Pistes d'action:</b> Favoriser et soutenir le retour aux études pour augmenter les qualifications des jeunes adultes. Favoriser, pour l'ensemble de nos jeunes, l'accès à des stages en entreprises dans notre MRC. Diversifier les moyens pour aider les jeunes à répondre aux exigences des entreprises quant aux compétences et à la formation de leurs nouveaux employés. Informer les jeunes sur les possibilités de carrière dans la région, etc.</p>

Axe de développement	Orientations	Objectifs et pistes d'action
<p><b>11. Le développement du secteur de la Santé, des Services sociaux et communautaires</b> (Plan stratégique 2008-2012)</p>	<p><b>11.1</b> Contribuer à l'amélioration de la santé, du bien-être de la population et investir dans le développement social et communautaire</p>	<p><b>11.1.1</b> Soutenir le développement social et communautaire de la MRC. <b>Pistes d'action:</b> Poursuivre le travail de mobilisation dans le but de rehausser le financement des organismes communautaires du territoire et atteindre l'équité avec la moyenne provinciale. Mobiliser la communauté de Bellechasse et ses différents acteurs politiques, économiques et sociaux autour de la mise en œuvre du Plan stratégique intersectoriel de main-d'œuvre de Chaudière-Appalaches et du Pacte pour l'emploi dans Chaudière-Appalaches. Soutenir les entreprises d'économie sociale dans leur capacité de répondre aux besoins de la population et de mobiliser les citoyens et les communautés et valoriser leur contribution au développement économique et social. Supporter l'intégration sociale et professionnelle des personnes vivant en situation de pauvreté et/ou d'exclusion sociale. Promouvoir et consolider les activités de travail adapté pour les personnes avec des difficultés de santé mentale et les personnes handicapées. Consolider les Plateaux d'insertion de Bellechasse, un service destiné à l'insertion socio-professionnelle des personnes éloignées du marché du travail. Mobiliser les partenaires afin d'améliorer l'accessibilité, la qualité de vie et les services offerts dans les logements sociaux de Bellechasse. Établir un meilleur dialogue avec les jeunes du territoire et leurs représentants dans le but d'assurer leur participation citoyenne. Consolider le soutien communautaire aux familles par un partenariat élargi au niveau des collectivités locales. Promouvoir le projet « caractérisation des communautés locales pour mieux connaître les besoins du milieu et mieux agir ensemble » et mobiliser les partenaires et communautés locales. Maximiser l'efficacité des partenariats en tissant des liens plus étroits entre les intervenants sectoriels et intersectoriels. Soutenir la concertation dans le secteur d'activité, en tenant au moins une rencontre par année de la Table Santé, Services sociaux et communautaires pour faire un bilan des actions réalisées à ce niveau, etc.</p>

Axe de développement	Orientations	Objectifs et pistes d'action
<p><b>11. Le développement du secteur de la Santé, des Services sociaux et communautaires (suite)</b> (Plan stratégique 2008-2012)</p>		<p><b>11.1.2</b> Consolider la gamme de services à la population  <b>Pistes d'action:</b> Consolider les services médicaux et de santé par une stratégie de recrutement de médecins et autres professionnels en concertation avec différents partenaires du milieu. Adapter l'offre de service en fonction des besoins des populations et de la situation du territoire de Bellechasse. Poursuivre le développement des partenariats entre le CSSS, le milieu communautaire et les entreprises d'économie sociale, afin d'assurer une gamme de services la plus complète possible, notamment au niveau du soutien à domicile (répit, soins à la personne, accompagnement, prévention) et des services communautaires en périnatalité et du soutien communautaire dans les logements sociaux. Favoriser la mise en place de lieux d'échange entre le CSSS et la population afin de bien cerner leurs besoins. Supporter les propriétaires de résidences privées pour qu'ils rencontrent les critères de qualification du réseau de la santé et répondent aux besoins du milieu et augmenter l'offre d'hébergement avec services, etc.</p> <p><b>11.1.3</b> Favoriser la prévention/promotion de la santé et du bien-être dans la population  <b>Pistes d'action:</b> Soutenir les initiatives de prévention/promotion pour toute population. Participer à l'implantation du Programme Québec en forme. Supporter les activités du Conseil des partenaires du CSSS en ce qui a trait à l'adoption de saines habitudes de vie au sein de la population, etc.</p>

<p><b>12. La condition féminine</b> (Plan stratégique 2008-2012)</p>	<p><b>12.1</b> Améliorer la condition des femmes sur le territoire de la MRC de Bellechasse.</p>	<p><b>12.1.1</b> Favoriser l'implication des femmes dans les lieux décisionnels  <b>Pistes d'action:</b> Trouver au moins une à deux femmes par municipalité qui se présenteront lors des scrutins municipaux et sensibiliser les municipalités à la présence des femmes au sein de leur conseil municipal. Démontrer aux hommes l'importance de la place qu'ils auraient aux différents conseils d'établissement des écoles primaires et des garderies. Donner des formations et ateliers pour développer la participation citoyenne. Offrir des formations diverses pour aider les femmes et ainsi rechercher de nouvelles recrues. Soutenir le comité Femmes et Développement Bellechasse dans leurs actions. Souligner le 10e anniversaire de fondation du Centre-Femmes sur notre territoire en faisant connaître notre réseau, etc.</p> <p><b>12.1.2</b> Améliorer la situation économique des femmes  <b>Pistes d'action:</b> Voir à ce que des formations et mesures d'insertion aident les femmes dans leur intégration socio-professionnelle. Sensibiliser les caisses populaires à l'accès au crédit pour les femmes. Aider les femmes sans chèque, les nouvelles arrivantes et/ou immigrantes à s'intégrer dans le milieu et aux mesures d'employabilité, si besoin. Soutenir et donner des références aux femmes qui vivent de durs moments tels que violence conjugale, divorce, perte d'emploi et autres problématiques. Développer le logement social et avoir une plus grande offre de logements pour femmes seules à prix abordable. Favoriser l'implantation de la nouvelle politique en matière de conciliation famille-travail, etc.</p> <p><b>12.1.3</b> Développer des habitudes de vie saine au sein de la communauté.  <b>Pistes d'action:</b> Appuyer et renforcer les actions mises en œuvre pour contrer toutes violences, surtout conjugales. Activités de sensibilisation auprès des femmes (jeunes et moins jeunes) sur différents aspects améliorant la santé (tabagisme, obésité, stress, ménopause, etc.). Mettre sur pied un comité féminin sur l'environnement. Instaurer des activités en lien avec la Marche des Femmes de 2010 sur le territoire de la MRC de Bellechasse. Instaurer un groupe de soutien semblable au groupe Espoir Partage qui aide les femmes ayant reçu un diagnostic de cancer du sein, pour les femmes qui vivent de la douleur chronique, etc.</p>
--	--	--